1.2.a **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande	émane du r	ésean :		
1. Da presente demande	cmme aa r	cseau .		
O (1) Communauté fra	nçaise	0 (1) Libre co	nfessionnel	
O (1) Provincial et con		• (1) Libre no		nnel
Identité du responsable p 2. Intitulé de l'unité de f		: (2)R.DEWEERDT.	Date e	st signature (2) : 28 27.9.7
	•	<i>4)</i> se de patronage		
	uiques ue va	se ue patronage		
***************************************	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	***************************************	·····	
CODE (3) 52 1 2	31 U	11 F1		
3. Finalités de l'unité de	formation :	Renrise	es en annexe	e n° 1 de1 page(s) (2)
4. Capacités préalables				e n° 2 de1 page(s) (2)
· ·	-		on annoxe	11 2 do1 page(s) (2)
5. Classement de l'unité	de formatio	n:		
• (1) Enseignement second		(1) transition(1) inférieur		O (1) qualification O (1) supérieur
O (1) Enseignement supé	rieur de type	court	O (1) Ens	eignement supérieur de type long
Pour le classement de	l'unité de for	mation de l'enseignement s	upérieur	7
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil sup		Date de l'accord du Conseil supérieur :
Technique	0	Technique	0	

Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	0	Technique	0
Economique	0	Economique	0
Paramédical	0	Paramédical	0
Social	0	Social	0
Pédagogique	0	Pédagogique	0
Agricole	0	Agricole	0

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel: O(1) oui ●(1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...2... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)
- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

1.2.b

Code de l'unité de formation : (3)	521231	UAA	F4

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum: 320 périodes

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Habillement : techniques de base de patronage	C.T.P.P.	D	280 P.
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	40 P.
t		Total des périodes	320 P.

12.	Réserv	vé an	Sem	vice	d'ins	pection	
14.	LUCIU	rt au		V1CC	и шэ	vccuvu	

a)	Observation(s) de l'(des)	Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]
•	Acia le danselle	0 24/22/22/	,

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINE:

Date: 0.6 8488 1907	Signature:

D 8 BIS/UF: au 5/2/1997

⁽²⁾ A compléter

⁽³⁾ Réservé à l'Administration

⁽⁴⁾ Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

⁽⁵⁾ Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

Habillement : techniques de base de patronage

DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 1-

1. Finalités.

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

1.1.a. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;

1.1.b. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

☐ la maîtrise des techniques propres aux bases de patronage	A l'issue de cette unité de formation, l'étu	adiant aura acquis
l lla cane da l'argentestian du traveil at da l'eutamanua	☐ la maîtrise des techniques propres aux l☐ le sens de l'organisation du travail et de	

Habillement : techniques de base de patronage

DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 2-

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités

Réaliser un vêtement simple en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'unité de formation « Habillement : techniques élémentaires » niveau E.S.I.;
- attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement;
- tout titre jugé équivalent par le conseil des études ;
- ces capacités peuvent être vérifiées par un test d'admission.

Habillement : techniques de base de patronage

DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 3-

3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

Habillement : techniques de base de patronage DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 4-

4. Programme

L'étudiant sera capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.

Notions générales et technologies du métier Techniques de coupe		Techniques d'exécution	<u>Réalisations</u>
Etre capable	Etro capable de	Etre capable de	Etre capable de
D'identifier, de sélectionner, d'utiliser, le matériel spécifique de coupe :	En coupe : 1) De construire les patrons standards	☐ De mettre au point des prototypes en papier et toile tissé ou non tissé	De réaliser les patrons en confection dame:
 instruments de traçage support pour tracés bustes de découpe : tables ciseaux 	sur base de théories et mesures normalisées. tracé des tailles types (40-42) - jupe droite - col - poignet	Par tracé de : - découpes, poches parementures, enformes, basques, empiècement,	- jupe (droite, cercle, à lés, culotte,) - col (officier, chemisier, mao,) - poignet (simple, à revers,)
de piquage : - piqueuse plate	2) De tracer des modèles de jupe ou corsage d'après	- par modification de formes, de cols, de poignets,	□ D'adapter les patrons commerciaux :
D'identifier, d'expérimenter le matériel industriel (visites en atelier, expositions)	prototype, gravure, croquis, photo par tracé à plat : - sélectionner le patron	d'empiècements, - par ajout ou suppression de : plis, fronces,	- à différentes tailles et conformations (allonger, raccourcir, élargir, rétrécir - à des variantes de
☐ D'identifier, d'utiliser les différents tableaux de mesures normalisées	de base - relever la taille type - inscrire le modèle - développer le patron	☐ De réaliser des prototypes en sélectionnant les techniques d'	détails De confectionner et de contrôler les prototypes dans les
d'après les statures. De maîtriser, d'appliquer, d'exploiter les règles d'équilibre :	☐ De réaliser la toile du vêtement - essayer la toile - de rechercher les critères de qualité du	☐ De vérifier le bien- aller du prototype, le respect du modèle	différentes tailles.
- morphologie - patron - esthétique D'analyser,	bien-aller d'un vêtement de comparer, de différencier les conformations normales ou particulières	☐ D'exécuter des corrections du prototype et des patrons	
d'adapter : - les différentes	- de trouver les défauts et les remèdes à apporter		5/2/1997

- de faire les adaptations, conformations, les formes, le maintien sur le corps, sur le - sélection des mesures patron adéquates - adaptation des patrons En découpe et vérification des □D'établir un plan de prototypes coupe de déterminer les difficultés techniques et ☐ D'appliquer, d'exploiter « pièges » présentés par les tissus à personnellement les particularités (aspect, règles d'OST - rationaliser les gestes sens, raccords) les mouvements et les □ De calculer le déplacements - synchroniser le métrage déroulement des * par taille * par nombre de pièces opérations - d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie □ De dégager, d'appliquer les critères d'esthétique vestimentaire - exploiter les tendances de la mode avec discernement rapport: style, silhouette, âge, ... ☐ De développer, d'expérimenter les principes du bien-aller dans le cadre des réalisations du programme ☐ Respecter les caractères du vêtement ☐ Appliquer les règles de base de l'essayage Les données répertoriées matière en matelas sous cette rubrique sont permanentes, progressives et spécifiquement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages de la formation

Habillement : techniques de base de patronage DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 5-

5. Fixation des capacités terminales

Pour atteindre le seuil de maîtrise, l'étudiant sera capable :

- de tracer un patron de base de jupe droite, col, poignet
- de tracer des détails en fonction d'un modèle
- de réaliser le prototype (toile)
- d'essayer la toile sur mannequin
- d'effectuer les corrections sur toile et sur patron
- d'établir un plan de coupe
- d'évaluer le métrage
- d'adapter des patrons commerciaux

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du respect des consignes dans le tracé du patron
- de la conformité au modèle dans le tracé des détails
- du soin et de la précision dans la réalisation de la toile
- du bien-aller de la toile lors de l'essayage
- de l'absence de gaspillage dans l'établissement du plan de coupe.
- de la précision dans l'évaluation du métrage

5/2/1997

Habillement : techniques de base de patronage

DOC. 8bis

Enseignement secondaire inférieur

-Annexe 6-

6. Profil du chargé de cours

Le chargé de cours sera un enseignant.